Incivilités, nuisances : des réponses supplémentaires pour garantir votre tranquillité



- **Une Police municipale bientôt armée**

Afin de garantir la sécurité de la population et de ses agents en mission, la Ville de Montmorency a décidé d'armer la Police municipale. En plus du cadre prévu par la loi (des formations juridique et pratique validées par un examen), les agents passeront chaque année des tests psychologiques. Deux entraînements par an seront également suivis, encadrés par un moniteur qui pourra éventuellement retirer leurs habilitations. Les équipements seront conservés dans des coffres-forts (armes et munitions séparées). Aucun agent ne pourra conserver son arme en-dehors de son service.

- **Instauration d'une patrouille de nuit**

Une patrouille de nuit de la PM va venir renforcer au maximum la sécurité.

- **Renforcement de la vidéoprotection**

En complément des moyens humains, 16 caméras de vidéoprotection vont être installées dans les rues. Elles s'ajoutent aux 15 déjà en fonctionnement. Une caméra nomade, pouvant être installée à divers endroits, complètera ces dispositifs. Ces équipements, reliés au Centre de Supervision Urbain géré par la Communauté d'agglomération Plaine Vallée Forêt de Montmorency, permettent une intervention dès la constatation de faits délictueux. Ils constituent une réponse aux demandes de la population dans la lutte contre les différentes incivilités.

- **Stop aux rodéos sauvages**

Contre ces pratiques, qui nuisent à la tranquillité des habitants et mettent en danger les passants comme leurs auteurs, un arrêté municipal a été pris. Il interdit la circulation de certains engins trop bruyants entre 20h et 8h du matin.

- **Partenariat avec Val d'Oise Habitat**

Val d’Oise Habitat a créé un poste de responsable de cellule sécurité. Celui-ci assure la liaison entre les gardiens de résidences, les maires et les forces de l’ordre pour les questions liées à la sécurité.

Chiffre(s)
32

En plus des 15 caméras de vidéoprotection déjà en place, 16 autres vont être installées dans les rues de Montmorency. Une caméra nomade, pouvant être installée à divers endroits, complètera ces dispositifs. Ces équipements, reliés au Centre de Supervision Urbain géré par la Communauté d'agglomération Plaine Vallée Forêt de Montmorency, permettent une intervention dès la constatation de faits délictueux. Ils constituent une réponse aux demandes de la population dans la lutte contre les différentes incivilités.

Adresse

Police municipale
1 rue de Bellevue
Montmorency
95160

Contact

Les numéros à retenir

- Police nationale : 17
  (24h/24)

- Police municipale : 01 34 05 10 20
  (du lundi au vendredi de 8h à 20h, le samedi de 10h à 20h et le dimanche de 9h à 14h)

Liens utiles
Tout savoir sur la Police municipale
Tout savoir sur la Police nationale
La brigade anti-incivilités à l’assaut des déchets